



Flash Infos de l'APHRAP N° 4

Octobre 2003

Association des Anciens de Procida, Hoechst, Roussel,
AgrEvo, ProdeTech

Préparons 2004

Lors de notre prochaine Assemblée Générale la moitié du conseil d'administration de l'APHRAP, soit 9 postes, doit être renouvelé (suivant les statuts). Bien entendu, une partie des membres sortants envisage de se représenter, ce qui permet une nécessaire continuité à notre action. Néanmoins il est indispensable que du "sang nouveau" vienne s'investir au sein d'une équipe qui a pour objet la bonne marche de notre association. **Renseignez-vous auprès d'un membre du Bureau ou du Conseil d'Administration** et dès à présent manifestez lui votre intention de faire éventuellement acte de candidature. Nous vous en remercions.

LES JEUDIS DE LA COMMISSION ANIMATION

Le 9 Octobre balade au mont St. Cyr : Un grand bol d'air aidé par un petit mistral pour les courageux qui ont gagné les crêtes de la chaîne de Carpiagne et un grand regret pour les malchanceux coincés dans les embouteillages.

Le 6 Novembre : Inscrivez vous dès réception - en nous retournant le bulletin d'inscription ci joint accompagné d'un chèque - pour la visite du musée de l'Armée au Château de l'Empéri à Salon (de magnifiques collections qui retracent l'histoire des armes du moyen âge à nos jours).

Rendez-vous à 9h45 devant la porte du musée pour une visite guidée de 2h environ suivie vers 12h15 par un déjeuner au "Pub au Bureau", place des centuries, au pied du château.

Au menu : Salade chevretonne (chèvre fermier sur toast)

Cuisse de canard confite, tomate au four, pommes saladaises

Tiramisu maison, café, 1/4 de vin rouge ou rosé

La sortie : 25 € / personne

Le chemin du château est indiqué à l'intérieur de Salon et plusieurs parking sont à proximité.

En cas de secours N° de téléphone du restaurant : **04.90.56.27.45**

Le 20 Novembre : Balade à Siou Blanc, un peu d'air pur dans le Var entre la Ste Baume, Signes et Mazaugues

Départ à **8 H45** de Chibron, entrée de la carrière, entre le carrefour du camp et Signes sur la D 2 (Même point de RV que pour la sortie du Latay) pour rejoindre en voiture le point de départ du circuit pédestre.

COMMISSION DE SUIVI GARANTIES de RESSOURCES du 3 OCTOBRE 2003

Bilan Financier :

Les comptes de résultats examinés au cours de cette réunion sont ceux de l'année 2002.

GR3

L'examen des résultats fait apparaître un fond de revalorisation supplémentaire comportant des sommes importantes pour le GR3 .

Au 30/09/2003 il reste 7 personnes indemnisées (toutes en contrat B), dont 3 partiront en retraite d'ici la fin de l'année, et il y a un étalement sur trois ans pour les autres.

Compte tenu de l'examen des résultats, du peu de personnes indemnisées restantes, du type de personnel touché, les représentants des syndicats et de l'APHRAP argumentent pour une revalorisation supplémentaire conséquente **de 8% (soit 10%)**.

Un compromis est trouvé pour 2% +5% au 01/01/2004 (2% de revalorisation contractuelle et 5% de valorisation supplémentaire).

GPR3

Au 30/09/2003 il reste 30 personnes (24 en contrat B et 6 encore en contrat A).

Là aussi, aux vues des résultats, les représentants des syndicats et de l'APHRAP demandent une revalorisation supplémentaire de 3% (soit 5%).

Un compromis est trouvé pour 2+2% (2% de revalorisation contractuelle à la date anniversaire de la cessation d'activité et 2% à compter du 01/01/2004).

NGPR3

Au 30/09/2003 il y a 57 personnes (46 en contrat A et 11 en contrat B). Alors que la totalité des NGPR3 ne sont pas encore passés au contrat B (ce qui avait empêché une revalorisation pour les GPR3 l'année dernière), **une revalorisation supplémentaire de 0.5% est accordée au 01/01/2004** pour compenser l'inflation (ce qui fait : 2% de revalorisation contractuelle et 0.5% de revalorisation supplémentaire).



Flash Infos de l'APHRAP N° 4

Octobre 2003

Association des Anciens de Procida, Hoechst, Roussel,
AgrEvo, ProdeTech

Questions diverses débattues :

Avenant retraites : compte tenu des dernières modifications concernant les retraites (allongement de la période de cotisation), il semblerait qu'un petit nombre de GPR3 soient concernés, par contre un nombre plus important de NGPR3 pourraient l'être, mais le nombre de trimestres à valoriser serait faible. Afin de savoir exactement ce qu'il en est (nombre de personnes et coût) une étude est demandée à AON.

Assurance volontaire vieillesse des GPR3 : AON confirme avoir reçu une réponse de la Sécurité Sociale pour chaque individu et se charge de transmettre ces réponses aux personnes concernés. Toujours un manque d'information de la part d'AON.

Retraites complémentaires : à la fin de la période d'indemnisation des ASSEDIC, c'est AON qui est chargé du maintien de l'acquisition des points retraites de chaque individu. Les représentants des syndicats, ainsi que ceux de l'APHRAP, tenaient à s'assurer que AON n'oubliait pas cette démarche auprès des différentes caisses de retraites. Réponse de AON : les acquisitions des points retraite sont effectués une fois par an pour l'année écoulée. Nous avons également demandé qu'un document confirmant cela soit envoyé à chaque individu. Il semblerait que la démarche n'ait pas été enclenchée par AON.

Impôts : concernant les sommes perçues au titre du contrat B, elles sont à déclarer au chapitre : pensions, retraites, rentes, avantages en nature, ce qui permet de bénéficier des abattements successifs de 10% et 20%.

Nous avons également fait remarquer à AON une certaine inertie et un manque d'information et de communication, en temps réel, de leur part : c'était le cas des GPR3 pour le passage au contrat B, rentes versées : écart des sommes brutes ou nettes.

Enfin une demande a été faite, auprès d'AXA, pour que les documents présentant les résultats nous soient remis bien avant et non pas le jour de la réunion, afin d'être examinés sereinement.

COMMISSION PRR

Mutuelle Bayer CropScience : La première réunion de négociation sur la couverture Complémentaire des frais de santé a eu lieu le 7 Octobre 2003. Rappelons que la négociation porte sur la **reconduction** du système actuel de la Mutuelle ou l'**adoption** du système de Bayer en France (Compagnie d'assurance et un gestionnaire). D'après nos informations, le système actuel de Mutuelle **ne devrait pas être remis en cause**. Nous sommes en relation avec le Président de cette Mutuelle, qui participe en tant que représentant syndical à cette négociation. Nous serons donc tenus informés de l'évolution des débats sur ce sujet.

Étude d'un système alternatif par l'APHRAP : Dans la Lettre de l'APHRAP N° 8 (Novembre 2002) nous indiquions que nous avons mis au point une méthode de comparaisons des performances des contrats proposés par des Mutuelles. Nous avons repris contact avec 3 organismes (La Mutuelle Chirurgicale de Marseille, La Mutuelle de Provence et AG2R). A ce jour, le résultat est le suivant :

- AG2R vient de décider de ne plus faire de contrat de Groupe au-delà de 60 ans. Seul les contrats individuels existent et le coût de la cotisation varie par tranche d'âges. Donc abandon.
- La Mutuelle de Provence a fortement augmenté ses cotisations par rapport à notre première étude. Elle sort des limites de prix que nous nous étions fixés. Cette mutuelle risque de ne plus présenter d'intérêt.
- La Mutuelle Chirurgicale de Marseille, pour le moment tient seule la rampe. Cette Mutuelle fusionne avec une autre Mutuelle et double le nombre de ses adhérents. Nous étudions plus spécifiquement cette Mutuelle. Mais, compte tenu de son évolution et des incidences des mesures prises par la Sécurité Sociale sur les cotisations, nous espérons qu'elle pourra offrir une alternative aux adhérents de l'APHRAP :

√ qui n'auraient pas de Mutuelle

√ qui sont insatisfaits de leur Mutuelle

√ pour les affiliés de la Mutuelle Bayer CropScience, qui selon le résultat de la négociation devraient faire un choix comme en 2001.

Nous serons fixés dans quelques jours.

Compte tenu du calendrier, dès à présent, si des adhérents sont intéressés par cette éventualité qu'ils se manifestent auprès de l'Association par tout moyen électronique. Il est évident que nous vous tiendrons informés des évolutions de cet important dossier.